

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 020295 – MDE 24/013/02

Action complémentaire sur l'AU 217/01 (MDE 24/027/01 du 3 septembre 2001)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

PRISONNIER D'OPINION / PRÉOCCUPATIONS POUR LA SANTÉ

SYRIE

Riad al Turk (h), 72 ans, avocat

Londres, le 7 mai 2002

Selon certaines sources, le taux de sucre dans le sang et la tension artérielle du prisonnier d'opinion Riad al Turk ont augmenté malgré le suivi médical et l'administration régulière d'insuline dont il a bénéficié. Cet homme souffre de diabète et d'hypertension et Amnesty International craint que son maintien en détention pendant plus de six mois sans autorisation de consulter librement un avocat n'ait aggravé son état de santé.

Riad al Turk recevait des soins d'urgence pour un problème cardiaque lorsqu'il a été arrêté le 1^{er} septembre 2001. Il avait subi une lourde intervention chirurgicale en 1999.

Amnesty International considère cet homme comme un prisonnier d'opinion, arrêté uniquement en raison de ses activités pacifiques en tant que membre influent de la coalition d'opposition *Al Tajammu al Watani al Demoqrati* (Alliance nationale démocratique). Riad al Turk a été inculpé notamment de « tentative visant à modifier la Constitution par des moyens illégaux », d'« incitation au conflit racial et motivé par l'intolérance religieuse » et de « propagation de fausses informations ».

Riad al Turk a été conduit devant la Cour suprême de sûreté de l'État à Damas le 28 avril pour la première audience de son procès. Il a déclaré à la Cour qu'on ne l'avait pas informé de la date à laquelle l'audience devait avoir lieu et qu'on ne lui avait pas fourni les documents relatifs à son cas. Il a ajouté que son procès était illégal et qu'il n'avait rien à se reprocher. Son avocat, sa femme, ainsi que des diplomates de l'Union européenne et d'autres pays étaient présents à l'audience.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :

-exprimez votre inquiétude quant au fait que l'état de santé de Riad al Turk s'est encore détérioré, et exhortez les autorités à fournir à cet homme les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin ;

-demandez la libération immédiate et inconditionnelle de Riad al Turk en tant que prisonnier d'opinion.

APPELS À :

Président de la République arabe syrienne :

His Excellency

President Bashar al-Assad

Presidential Palace, Damas

Syrie

Télégrammes : Président Bachar el Assad, Damas, Syrie

Télex : 419160 prespl sy

Formule d'appel : *Your Excellency* / Monsieur le Président de la République,

Ministre de la Justice :

His Excellency Nabil al-Khatib

Minister of Justice, Ministry of Justice

Al-Nasr Street, Damas, Syrie

Télégrammes : Ministre de la Justice, Damas, Syrie

Courrier électronique : moj@net.sy

Formule d'appel : *Your Excellency* / Monsieur le Ministre,

Ministre de l'Intérieur :

His Excellency Maj-Gen Ali Hammud

Minister of the Interior, Ministry of the Interior

Merjeh Circle, Damas, Syrie

Télégrammes : Ministre de l'Intérieur, Damas, Syrie

Télex : 411016 AFIRS SY

Formule d'appel : *Your Excellency* / Monsieur le Ministre,

COPIES : aux représentants diplomatiques de la Syrie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

La version originale a été publiée par Amnesty International,

Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.

La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -

Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents

Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org